Accusé de réception en préfecture 084-218400075-20250426-lmc1X030001d525-DE Date de télétransmission : 30/04/2025 Date de réception préfecture : 30/04/2025

DCM 2025 02 15

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie d'AVIGNON

Séance publique du : 26 AVRIL 2025

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

ETAIENT PRESENT(E)S:

Mme Cécile HELLE, M. Claude Catherine NAHOUM, Mme GAY, Paul-Roger GONTARD, Mme Zinèbe HADDAOUI, Μ. David M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, Mme Laurence LEFEVRE, Mme Amy Mme Isabelle LABROT, MAZARI ALLEL, Μ. Jean-Marc Mme Nathalie GAILLARDET, Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, М. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Martine CLAVEL, Mme Μ. Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, M. Bernard AUTHEMAN, M. Thierry VALLEJOS, RIGAULT. Ghislaine PERSIA. M. Paul Mme Anne-Sophie Mme RUAT. M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S:

Mme Laure MINSSEN par M. Paul-Roger GONTARD

- M. Fabrice TOCABENS par Mme Martine CLAVEL
- M. Sébastien GIORGIS par M. Marc SIMELIERE
- M. Julien DE BENITO par Mme Anne-Catherine LEPAGE
- M. Kader BELHADJ par Mme Catherine GAY

Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI

- M. Arnaud PETITBOULANGER par M. Joël PEYRE
- M. Bernard HOKMAYAN par M. David FOURNIER

Mme Laurence ABEL RODET par Mme Françoise LICHIERE

Mme Kamila BOUHASSANE par M. Thierry VALLEJOS

Mme Annick WALDER par M. Claude NAHOUM

M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT

Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA

M. Jean-Pierre CERVANTES par M. Mouloud REZOUALI

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :

Accusé de réception en préfecture 084-218400075-20250426-lmc1X030001d525-DE Date de télétransmission : 30/04/2025 Date de réception préfecture : 30/04/2025



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2025

15

ACTION CULTURELLE : Soutien au Centre de Développement Chorégraphique National Les Hivernales - Convention d'objectifs pluriannuelle entre l'Etat, la Ville d'Avignon, la Région Sud PACA, le Département et l'Association "Les Hivernales"

M. AUTHEMAN

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Par délibération en date du 29 juin 2021, le Conseil Municipal de la Ville d'Avignon a adopté le principe d'une convention pluriannuelle liant l'association Centre de Développement Chorégraphique National (CDCN) Les Hivernales à tous ses partenaires institutionnels pour la période 2020-2023, listant les objectifs de l'association et les moyens apportés par chacun des partenaires financeurs.

Il s'agit de permettre le développement d'activité sur le territoire dans le domaine de la danse avec un festival international de danse, la présence d'un Centre de Développement Chorégraphique, d'un lieu de diffusion et de création permanent.

Cette démarche renouvelle l'engagement de l'ensemble des financeurs de manière solidaire, en cohérence avec le soutien au projet artistique développé par les Hivernales, association avignonnaise labellisée Centre de Développement Chorégraphique National.

Il vous est proposé d'adopter une nouvelle convention d'objectifs multipartite entre l'Etat, la Ville d'Avignon, le Département de Vaucluse, la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'association « Les Hivernales ». Elle prendra fin le 31 décembre 2027.

En parallèle, une convention financière entre l'association et la Ville viendra préciser chaque année la participation de la Ville d'Avignon.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000,

Vu le projet de convention d'objectifs multipartite,

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :

Accusé de réception en préfecture 084-218400075-20250426-lmc1X030001d525-DE Date de télétransmission : 30/04/2025 Date de réception préfecture : 30/04/2025

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de conclure une convention d'objectifs pluriannuelle (2024-2027) avec l'Etat, le Département de Vaucluse, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur et l'association CDCN Les Hivernales ;
- APPROUVE la convention d'objectifs pluriannuelle
- AUTORISE Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer la convention d'objectifs et toute pièce à intervenir.

ADOPTE

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Michel BISSIERE ne prennent pas part au vote.

Le Maire Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance Mme Lilou QUENNESSON

PARVENU A LA PREFECTURE LE 30/04/2025 ACTE PUBLIE LE 30/04/2025